



Bulletin d'information

OUVERTURE DE LA SAISON DE PÊCHE À LA TRUITE D'HIVER DANS LE PARC NATIONAL DU GROS-MORNE LE 1^{ER} FÉVRIER 2018

ROCKY HARBOUR (T.-N.-L.), 29 janvier 2018 - La saison de pêche à la truite d'hiver dans le parc national du Gros-Morne sera ouverte du 1^{er} février 2018 au 15 avril 2018.

Les permis de pêche d'hiver sont disponibles au Centre de découverte de Woody Point, dans l'édifice de l'Administration de Parcs Canada à Rocky Harbour, au Bureau des gardes de parc à Cow Head et dans les entreprises locales suivantes : Coyley's à Wiltondale, les Chalets de Gros Morne à Rocky Harbour et Parkway Irving à Rocky Harbour. Les permis de pêche n'exigent aucun frais; cependant, les pêcheurs doivent avoir un laissez-passer du parc national du Gros-Morne ou une carte Découverte de Parcs Canada pour obtenir un permis.

Veillez noter que les plans d'eau suivants dans le parc national du Gros-Morne demeurent fermés à la pêche :

- Trout River, Trout River Pond et leurs affluents;
- Toutes les eaux du bassin hydrographique du ruisseau Western, y compris Western Brook, Western Brook Pond et Stag Brook;
- Dix Mile Feeder entre Ten Mile Pond et Deer Arm Pond.

La sécurité constitue l'une des principales priorités de Parcs Canada. Parcs Canada rappelle aux gens qui font de la pêche sur glace d'être prudents et conscients des changements de conditions météorologiques et des dangers potentiels.

Pour obtenir des renseignements à jour sur la pêche et d'autres activités dans le parc national du Gros-Morne, veuillez nous suivre sur [Facebook](#), sur Twitter [@ParcsCanadaTNL](#), #GrosMorne, ou communiquer avec nous au 709-458-2417 ou à l'adresse grosmorne.info@pc.gc.ca.

-30-

Renseignements :

Greg Knott

Agent, relations publiques et communications

Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador

Parcs Canada

709-458-3273

gregory.knott@pc.gc.ca

[@ParcsCanadaTNL](#)

<https://www.facebook.com/GrosMorneTNL/>